



AVENANT AU MANDAT DE VENTE

N° 6 713
DU 17/11/2022

Adresse du bien à vendre : 232, chemin du paradis 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors, maison avec jardin

Rez-de-chaussée : entrée, séjour "double", cuisine aménagée, buanderie, w.c., atelier. 1er étage avec balcon : 4 chambres, un bureau, une salle de bain.

Jardin clos et arboré de 1000 m² environ, avec garage indépendant et appentis.

Assainissement par le tout à l'égout. Huisseries en PV double vitrage et volets roulants. A 5 mn à pied de l'école et des bus. Prévoir des rafraichissements.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques: www.georisques.gouv.fr

Mandant	Mandataire
Madame ASTOUL Maryse 12, rue des muriers 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH	Immobilier Quercy Transactions au capital de 7.780€ RC 433205929 3, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153 avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ...).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **149 000 € (CENT QUARANTE-NEUF MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 10 800 € (DIX MILLE HUIT CENTS EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 31 mars 2023 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

Le mandant

signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine"

Le mandataire

signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté"